

Projet de nouvelle centrale électrique à gaz de Cornaux

Etat d'avancement des travaux

Depuis sa mise en place en juin 2007 par le Conseil d'Etat, la Commission de réflexion autour de la construction d'une nouvelle centrale de production d'électricité à base de gaz naturel à Cornaux s'est réunie à plusieurs reprises. Le dépôt du rapport final de la Commission est prévu au printemps 2010.

Dans le cadre du projet de Groupe E concernant la construction d'une nouvelle centrale de production d'électricité à base de gaz naturel à Cornaux, le Conseil d'Etat a mis en place en juin 2007 une Commission de réflexion. Celle-ci s'est réunie à huit reprises depuis décembre 2007. La remise au Conseil d'Etat du rapport final a été reportée pour plusieurs raisons indépendantes de la volonté de la Commission. Le dépôt du rapport final de la Commission est ainsi prévu dans le courant du printemps 2010.

Le projet est exclusivement piloté par Groupe E, qui en fixe les étapes d'avancement. Si ce projet important et complexe évolue lentement, c'est parce qu'il dépend de multiples contraintes, en particulier celle liée à la législation sur les compensations du CO₂.

Activités de la Commission de réflexion en 2009

Les travaux de la Commission de réflexion continuent à être menés dans un esprit généralement constructif. La rédaction de plusieurs chapitres du rapport final a été poursuivie. La Commission a pris connaissance de divers rapports d'experts et de prises de position, en particulier sur différentes variantes de production d'électricité et de chaleur ainsi que sur des études de faisabilité pour des projets de chauffages à distance. Elle a également traité des questions liées à une réflexion éthique du projet et intégré les multiples réactions citoyennes pour en présenter une synthèse représentative dans le rapport final.

Pratiquement tous les chapitres du rapport ont subi des modifications, même ceux déjà rédigés à fin 2008. Cela démontre que les membres de la Commission jettent un regard critique sur le contenu du rapport, qui reflète les différents points de vue des membres.

Composition et mission de la Commission de réflexion

Composée d'une vingtaine de membres et présidée par M. Jacques Rognon, Dr ès sciences techniques, la Commission de réflexion regroupe des représentants du Conseil d'Etat, du Grand Conseil, des partis politiques, des communes limitrophes neuchâteloises et bernoises, de la commission cantonale de l'énergie, de l'industrie, du milieu des consommateurs, des associations de protection de la nature et de l'environnement, du Comité des Citoyens contre la centrale de Cornaux et des différents services des administrations cantonales concernées.

Sa mission : placer le projet dans un contexte global cantonal et régional, tenant compte des enjeux énergétiques, environnementaux, économiques, fiscaux et sociaux. Ces réflexions sont contenues dans un rapport, lequel servira aux autorités concernées et au public en général à se forger une opinion quant à la construction d'une telle centrale dans la région de l'Entre-deux-Lacs.

Pour de plus amples renseignements:

Jacques Rognon, président de la Commission, tél. 032 842 47 26 ou 079 213 78 17.

Neuchâtel, le 22 décembre 2009

Annexe : Liste des membres de la Commission de réflexion

Appel	Nom	Prénom	Représentation	Société
Monsieur	Amez-Droz	Laurent	Groupe Libéral-Radical du Grand Conseil	
Monsieur	Barraud	Christian	Commune de Cornaux	Administration communale
Monsieur	Bonhôte	Pierre	Groupe Socialiste du Grand Conseil	
Monsieur	Boschung	* Serge	Canton de Fribourg	Service des transports et de l'énergie
Monsieur	Cossetini	* Patrick	Administration cantonale NE	Service de l'économie
Monsieur	Cuche	Frédéric	Ecoforum	
Monsieur	Godet	François	Communes limitrophes de l'Entre-deux-Lacs francophones	Administration communale
Monsieur	Gyger	Jean-Louis	Groupe UDC du Grand Conseil	
Monsieur	Juvet	* Jean-Luc	Administration cantonale NE	Service de l'énergie
Monsieur	Kausche	Wilfried	Industrie	Raffinerie de Cressier
Monsieur	Liehti	* Jean-Michel	Administration cantonale NE	Service de la protection de l'environnement
Monsieur	Martenet	Jean	Fédération romande des consommateurs	
Monsieur	Meyer	René	C5-Comité des Citoyens Contre la Centrale de Cornaux	
Madame	Monnier-Douard	Marie-France	Groupe PopVertsSol du Grand Conseil	
Monsieur	Németi	Florian	Industrie	Chambre du commerce et de l'industrie
Monsieur	Nicati	Claude	Conseil d'Etat	DGT
Monsieur	Renaud	Pierre	Commission cantonale de l'énergie	Planair SA
Monsieur	Rognon	* Jacques	Président de la commission	
Monsieur	Schaffner	* Marc-Hermann	Secrétaire de la commission	Collaborateur scientifique mandaté
Me	Veuve	* Jean-Pierre	Administration cantonale NE	Service juridique
Monsieur	Wälti	Jean-Bernard	Président du Groupe Libéral-Radical du Grand Conseil	
	vacant		Commune de Gals	Administration communale

* = membres du Bureau